



LA MERCIERE – 06420 ISOLA 2000

**CONSENTEMENT PREALABLE A LA RECEPTION DE LETTRES RECOMMANDÉES  
ELECTRONIQUES**

**A renvoyer au Cabinet W IMMOCOPRO  
par courrier simple ou par mail à [contact@wimmocopro.fr](mailto:contact@wimmocopro.fr)**

**COPROPRIETE :** .....

**Référence copropriétaire\*** .....  
*(indiquée sur vos appels de fonds)*

**Je soussigné(e)** .....

**Domicilié(e) :** .....

**Adresse e-mail** .....

**Numéro de portable** .....  
*(obligatoire pour l'envoi en LRE et pour la validation de la réception LRE)*

**Accepte de recevoir des notifications et mises en demeure par Lettre Recommandée Electronique de la part de W IMMOCOPRO.**

**Je reconnais que l'accès à la boite aux lettres correspondant à l'adresse électronique indiquée et sa consultation sont sous mon entière et pleine responsabilité.**

**En cas de changement d'adresse e-mail, je m'engage à informer W IMMOCOPRO par tout moyen conférant date certaine.**

**Fait à .....** Le .....

**Signature**



LA MERCIERE – 06420 ISOLA 2000



Madame, Monsieur, Chers Copropriétaires,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous informer et sensibiliser sur un sujet important : ***La Crise qui touche actuellement le marché du papier et les conséquences sur notre métier d'administrateurs de biens :***

Nos fournisseurs de bureautique nous ont récemment alerté sur l'apparition d'une véritable crise sur le marché du papier qui entraîne des délais de livraison importants et que de ce fait l'achat de ramettes de papier pour impression va certainement devoir être rationné.

### **Quelles en sont les raisons ?**

Depuis la reprise économique progressive de 2021, le prix de la pâte à papier a augmenté et le papier se fait de plus en plus rare sur le marché. Les prévisions pour 2022 prédisent une hausse supplémentaire de 15 à 25% !

La demande concernant le carton a également augmenté. Durant la pandémie, les commandes à distance et donc les livraisons ont explosé. La croissance d'Amazon en témoigne. La réduction des plastiques dans les emballages augmente également les besoins en pâte à papier. Cela se traduit donc par des emballages en carton de plus en plus demandé, avec une production toujours insuffisante.

De ce fait et afin de limiter les impressions des convocations et procès-verbaux des assemblées générales, de vous permettre de gagner du temps, de faire des économies sur le coût des frais postaux de votre copropriété et de participer à la protection de l'environnement, nous vous proposons de vous envoyer vos prochains Courriers Recommandés en version Electronique plutôt qu'au format papier.

- Inutile de vous déplacer à la Poste pour récupérer votre courrier ;
- Coût du timbre fixe réduit d'environ 1/3 ;
- Moins de production de papier.

Dans le cadre des dispositions prévues par la loi 65-557 du 10 juillet 1965, du décret 67-223 du 17 mars 1967, du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015 et de l'article 64-3 du décret du 2 juillet 2020, si vous acceptez de recevoir nos recommandés en version électronique, nous vous invitons à nous retourner le coupon situé au dos de la présente demande dûment remplie ou de nous faire connaître votre consentement lors de l'Assemblée Générale de votre copropriété.

Nous demeurons à votre disposition pour toute question relative à cette nouvelle opportunité,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Copropriétaires, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le Syndic